

Assemblée Générale Ordinaire des adhérents du 25 janvier 2020

Chers adhérents,

D'abord un rappel ; si vous venez à l'Assemblée Générale et souhaitez prendre le repas entre la conférence d'Henri Proglio et l'AG, il est encore temps de vous inscrire, voir en bas de ce message.

Voici les documents préparatoires à l'Assemblée générale des adhérents du 25 janvier 2020 (à télécharger) :

*1 : **Rapport d'activité 2019** (vote) : [rapport_activite_2019.pdf](#)

*2 : **Rapport financier 2019** (vote) : [rapport_financier_2019.pdf](#)

*3 : **Perspectives** : [perspectives_2020.pdf](#)

*4 : **Questions diverses**

*5 : **Elections au CA** : liste définitive des candidats au Conseil d'Administration, avec CV et motivations [candidats_ca_2020.pdf](#)

Vous pouvez télécharger l'ordre du jour : [odj_AG_2020.pdf](#)

Rappels :

* l'Assemblée générale se tiendra à 14h à la Maison de la Salle, 78A rue de Sèvres, Paris 7^{ème}, métro DUROC (lignes 10 et 13).

* Elle sera précédée par une conférence d'Henri Proglio à 11h00 : "**Le climat, moteur de la transition, ou sujet de com par lequel il faut passer**"
et suivie vers 16h00 par la 1ère réunion du nouveau CA

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, donnez pouvoir à un autre adhérent pour vous y remplacer.

Pour ce faire, veuillez télécharger le document :

[pouvoir_AG_2020.pdf](#) ou [pouvoir_ag_2020.doc](#)

le remplir et le renvoyer par e-mail de préférence avant le 24 janvier 2020 à secretaire@sauvonsleclimat.org.

Notez qu'un mandataire ne peut pas recevoir plus de 10 mandats. Au cas où votre mandataire aurait plus de 10 mandats, les mandats en excès seront répartis entre les personnes présentes selon vos indications.

Brigitte Beuneu

Secrétaire Générale de Sauvons Le Climat
secretaire@sauvonsleclimat.org

Inscription au repas du samedi 25 janvier 2020 (17€) :

- Par carte bancaire en vous connectant sur le site HELLOASSO :
<https://www.helloasso.com/associations/sauvons-le-climat/evenements/repas-assemblee-generale-slc-du-samedi-25-janvier-2020>
(HELLOASSO se rémunère avec les pourboires demandés en fin de transaction, ils sont facultatifs et de montant libre).
- Par chèque en remplissant le bulletin téléchargeable [Inscription repas AG 2020.pdf](#) et en l'envoyant accompagné du chèque au trésorier.
- Le paiement par virement est possible sur le compte de SLC :

IBAN : FR76 1020 7000 5922 2120 7596 897

Inscription à faire au plus tard le 15 janvier 2020
